

**SESSION SPÉCIALE DU 14 AVRIL 2008**

**Procès-verbal de la session spéciale du conseil de la municipalité  
de Saint-Ferdinand, tenue le 14 avril 2008, à 19h,  
à la salle du conseil, 821 rue Principale.**

Sont présents: Yvan Langlois et Bernard Barlow, conseillers et  
Guylaine Blondeau, conseillère formant quorum sous la présidence de  
Clermont Tardif, maire suppléant.

Sont absents : Donald Langlois, maire et Paulo Asselin, conseiller.

Est également présente : Sylvie Tardif, directrice générale.

**Ouverture de la session**

La session est ouverte par Clermont Tardif, maire suppléant.

**ORDRE DU JOUR**

1. Présentation des états financiers
2. Réclamation de Bell Canada
3. Période de questions
4. Clôture de la session

**2008-125 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Yvan Langlois, appuyé par Bernard Barlow et  
résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à  
l'unanimité des conseillers.

Arrivée de Paulo Asselin, conseiller, à 19h10.

Arrivée de Donald Langlois, maire, à 19h15.

**2008-126 Adoption des états financiers 2007**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Guylaine Blondeau et  
résolu d'accepter le rapport du vérificateur et le rapport  
financier 2007 de la municipalité de Saint-Ferdinand tels que  
préparés par Raymond Chabot Grant Thornton. Adopté à l'unanimité  
des conseillers.

**2008-127 Réclamation de Bell Canada**

Il est proposé par Paulo Asselin, appuyé par Yvan Langlois et  
résolu de payer à Bell Canada la somme de 314.22 \$ pour leur  
réclamation R18142. Adopté à l'unanimité des conseillers.

Le maire invite les citoyens à la période de questions.

**2008-128 Clôture de la session**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par  
Bernard Barlow, appuyé par Clermont Tardif et résolu que la  
présente session soit levée à 19h30. Adopté à l'unanimité des  
conseillers.

---

Maire

---

Secrétaire-trésorière